



Délibération du Conseil Communautaire

Le 07 décembre 2022, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de la Tour-Blanche-Cercles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 30 novembre 2022 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux (de la délibération 2022-179 à 2022-202) Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Didier Bazinet – Yves Mahaud - Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau –Daniel Bonnefond- Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	0	
Titulaires absents	16	Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Michel Desmoulin – Joël Constant – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet -
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Murielle Cassier à Monique Boineau-Serrano Joël Constant à Bruno Limerat Dominique Caillou à Catherine Bezac-Gonthier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Chaumette à Patrick Lachaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

DELIBERATION N° 2022 / 182 : (code nomenclature /712)

DATE : 7 décembre 2022

RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau

OBJET : Décision Modificative N°5 du Budget Principal

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires 2022 du Budget Principal afin d'ajuster les dépenses d'investissements et de fonctionnements suivantes :

- Suite aux emprunts levés en 2022, il faut augmenter le chapitre 66 et notamment le 66112 pour le financement des ICNE à hauteur de 5 000 €. Cette augmentation est compensée par une baisse des dépenses imprévues au 022 pour le même montant.
- Suite à l'acquisition des terrains « des Chaupres » à La Jemaye, de l'élagage doit être effectué pour un montant de 12 000 €. Il est proposé de financer cette opération par une baisse de l'opération 114 « Acquisition de terrains » pour le même montant.
- Suite à la commande d'une fenêtre pour l'usine de la Tour Blanche, il faut ajouter 400 € à l'opération 64 « acquisition tricot de la tour ». Il faut compenser cette dépense, par une baisse de 400 € à l'opération 17 « travaux dans les bâtiments ».
- Les réparations du matériel roulant du service voirie a occasionné un dépassement du budget pour un montant de 13 400 € au 61551 « matériel roulant ». Afin de compenser cette augmentation et anticiper d'éventuelles autres réparations, il faut augmenter le 61551 pour un montant de 20 000 € et baisser les dépenses imprévues 022 pour le même montant.
- Suite aux augmentations des tarifs du gaz et de l'électricité, il convient d'augmenter le 60612 « électricité » pour un montant de 7000 € et le 60621 « combustibles » pour un montant de 11 000 €. Il faut compenser ces dépenses par les dépenses imprévues pour un montant de 18 000 €.
- Les augmentations de subventions d'équilibre des budgets Beauclair et Jarissous nécessitent l'augmentation du chapitre 67 de 20 000 € par virement depuis le chapitre 65.

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
21	2111	114	Acquisition de terrains	- 12 000.00 €	
21	2181	17	Travaux dans les bâtiments	- 400.00 €	
21	217351	64	Acquisition tricot de la Tour	+ 400.00 €	
021	021	01	Virement de la section de Fonct.		- 12 000.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				- 12 000.00 €	- 12 000.00 €
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
66	66112		Intérêts – rattachements ICNE	+ 5 000.00 €	
011	60612		Énergie - électricité	+ 7 000.00 €	
011	60621		Combustibles	+ 11 000.00 €	
011	61551		Matériel Roulant	+ 20 000.00 €	
011	61521		Terrains	+ 12 000.00 €	
65	6574		Subventions de fonct	- 20 000.00 €	
67	67441		Subv budgets annexes	+ 20 000.00 €	
022	022		Dépenses imprévues	- 43 000.00 €	
023	023		Virement à la section d'Inv.	- 12 000.00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT				0.00 €	0.00 €

Il est demandé au conseil communautaire :

- D'accepter l'ajustement des crédits de la DM n°5

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 50

Votes contre : 0

Abstentions : 0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance du 07 décembre 2022
Yves Mahaud**

Signé électroniquement le 12/12/2022 à 20:35
par Didier BAZINET


